

QUAND LE DOCUMENT FAIT SOCIÉTÉ

[Anne Cordier](#)

Presses Universitaires de France | « [Communication & langages](#) »

2019/1 N° 199 | pages 21 à 35

ISSN 0336-1500

ISBN 9782130821168

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages-2019-1-page-21.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Quand le document fait société

ANNE CORDIER

« Il est une idée fort répandue que je voudrais combattre. C'est celle qui prétend que la documentation est aujourd'hui dépassée, en tant que discipline, qu'il faudrait passer d'une "ère de la documentation" à une "ère de l'information". Traduction épistémologique d'un prétendu constat pratique, qui serait que nous ne manipulons plus des documents, mais des informations. C'est une idée séduisante, mais radicalement fausse. [...] La question documentaire continue de se poser, car l'information ne s'est pas affranchie des dimensions matérielle et sociale [...]. Ce que nous devons décrire, c'est donc moins la mutation du document en information, que les traits d'une nouvelle économie documentaire¹. »

LE DOCUMENT EST MORT. VIVE LE DOCUMENT !

À l'heure où l'on vante le web dit social et où le flux d'informations retient l'attention au détriment de l'analyse de la complexité et de l'épaisseur de l'acte documentaire, de ses gestes et de ses processus, ce dossier de *Communication & Langages* constitue un projet de revendication². Une revendication qui s'articule autour de trois axes de défense scientifique, qui sous-tend aussi

1. Yves Jeanneret, *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*, Lille, Septentrion, 2011/2000, p. 95-97.

2. Sans l'insistance et le témoignage de confiance dont a fait preuve à mon égard Emmanuel Souchier, jamais je n'aurais osé porter, dans cette revue de référence qu'est *Communication & Langages*, un tel projet. Qu'il en soit infiniment remercié.

– comme nous allons le montrer avec les auteurs et autrices du présent dossier
 – une défense professionnelle, politique et sociétale.

Tout d'abord, nous sommes ici attaché·es à contester vivement la réification du document et des pratiques qui sont liées à sa conception, à son interprétation et à sa réutilisation, qui a trop souvent cours. En avril 2018, Évelyne Broudoux, au sein de la revue *Archimag*, rappelait les trois couches définissant le document, à savoir sa forme et sa structure, son contenu et ses métadonnées, ainsi que sa fonction communicationnelle. Une fonction trop souvent oubliée, et pourtant, incontestablement, « un document est une relation sociale instituée³ ». Réaffirmer avec force le sens social créé par le document, autour de lui, et avec lui, est au cœur de ce dossier.

Ensuite, si chacun·e fait appel à des approches spécifiques pour évoquer la place du document dans la société et analyser comment il fait société, nous favorisons volontiers une démarche anthropologique, visant à placer l'humain et les interactions humaines au cœur de la problématique documentaire. Par son attention portée aux contextes matériels et sociaux, l'anthropologie des savoirs nous offre pour cela une grille de lecture précieuse. Dans une communication lumineuse sur les liens entre Sciences de l'information et de la communication et Anthropologie des savoirs, Annette Béguin signale que tout « être culturel⁴ » matérialisant une relation entre des savoirs et des individus est aussi « le signe des relations de pouvoir, de luttes plus ou moins explicites et des influences liées à la circulation des connaissances⁵ ». Dès lors, ambitionner adopter une posture anthropologique dans son travail de recherche, c'est s'extraire de toute vision positiviste et porter attention aux rapports entre l'homme et son environnement⁶. Précisément, le document cristallise ces rapports, et permet de les étudier dans des contextes extrêmement variés.

Enfin, ce dossier de *Communication & Langages* est porteur d'une revendication profondément sociale : il s'agit de montrer combien les travaux actuels en Sciences de l'information et de la communication et des disciplines connexes viennent soutenir la démonstration d'un document facteur et levier de sociabilités, support de formes culturelles et de médiations des savoirs qui disent beaucoup sur une conception du monde, du savoir, et des liens sociaux.

LE DOCUMENT AU CŒUR D'UN DISPOSITIF DE COMMUNICATION

Inscrit dans l'histoire des disciplines de l'information, de la communication et de la documentation, le concept de « document » a fait l'objet de multiples travaux. Nous retiendrons ici, de façon tout à fait partielle, quelques-uns de ces

3. Évelyne Broudoux, « Un document est une relation sociale instituée », *Archimag*, 313, avril 2018.

4. Yves Jeanneret, *Penser la trivialité, volume I : La vie triviale des êtres culturels*, Hermès-Lavoisier.

5. Annette Béguin, « Information, Communication et Anthropologie des savoirs », *REC IIS*, vol. 3, 3, septembre 2009.

6. Yolande Maury, Susan Kovacs, « Étudier la part de l'humain dans les savoirs : les Sciences de l'information et de la communication au défi de l'anthropologie des savoirs », *Études de communication*, 42, 2014, p. 15-28. Disponible sur : <http://edc.revues.org/5655>

travaux qui ont selon nous contribué à dépasser la description technique de l'objet pour rendre compte de sa complexité en situation et dans la pratique sociale, le plaçant au cœur d'un dispositif de communication, et concourant à conforter, par cet objet de recherche, l'articulation entre Information et Communication que Bernard Miège appelle de ses vœux⁷.

L'on doit à Robert Escarpit et Jean Meyriat les premières définitions du document, qui restent encore d'une profonde actualité aujourd'hui. Tous deux invitent à concevoir le document au cœur d'un dispositif de communication, supportant de l'information et permettant de la communiquer, au sein d'une dialectique « par intention » et « par attribution », que Jean Meyriat a portée dans ses travaux sur la documentologie⁸. C'est notamment en qualifiant le document d'« anti-événement » que les travaux de Robert Escarpit ont traversé l'histoire des Sciences de l'information et de la communication : « Tout événement est un événement humain. Au cours de ces derniers millénaires, l'homme a élaboré pour échapper à cette contrainte un anti-événement qui est le document⁹ », affirme en son temps le chercheur, à l'origine avec Jean Meyriat et Roland Barthes de notre discipline universitaire. Dans cette perspective, le document est la forme matérielle d'une mémoire de données, objet informationnel qui bénéficie des propriétés de synchronie et de stabilité dans le temps. Ces propriétés sont interrogées dans notre société contemporaine où dominent les problématiques de durabilité, et pourtant la définition qu'en donne Vincent Liquète en 2014, dans le glossaire de l'ouvrage qu'il a dirigé sur les *Cultures de l'information*, n'est pas si éloignée de celle des précurseurs : le chercheur voit dans le document un « outil de médiation doté d'un format codifié et reconnaissable, c'est une aide externe qui allège la charge cognitive et permet donc à l'individu d'interpréter la situation pour le guider dans son action¹⁰ ». Pour Viviane Couzinet, face à une stabilité mise à mal par les transformations variées du document engendrées par le réseau, il convient de se tourner vers la « notion de mémoire (qui) paraît centrale pour l'analyse de l'hyperdocument, objet qui semblerait davantage du côté du flux que de la fixité ». Il n'en reste pas moins pour la chercheuse qui a consacré son parcours scientifique à défendre une approche historique des documents, que le document reste « le résultat d'une double construction produit par l'usage d'un destinataire qui le reconnaît en tant que vecteur de réponse et par les interactions qui ont présidé à sa naissance¹¹ ».

En 2003, le champ de la documentation connaît un ébranlement certain avec le début de la publicisation des travaux portés par Jean-Michel Salaün, qui, à travers le réseau RTP-DOC, affirme que les outils intellectuels précédents pour comprendre le concept de document ne sont plus opératoires, et qu'il est temps de sonner l'avènement d'un nouveau concept : celui de « document numérique »,

7. Bernard Miège, « 40 ans de recherche en Information – Communication : Acquis et questionnements », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 16, 2015, p. 105-113.

8. Jean Meyriat, « Document, documentation, documentologie », *Schéma et Schématisation*, 14, 1981, p. 51-63.

9. Robert Escarpit, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Hachette, 1976, 218 p.

10. Vincent Liquète (dir.), *Cultures de l'information*, Hermès-Les Essentiels, 2014, 216 p.

11. Viviane Couzinet, *Médiations hybrides : Le documentaliste et le chercheur en Sciences de l'information*, ADBS, 2001, 340 p.

expression où l'adjectif numérique ne vient pas qualifier le nom mais changer la nature-même de ce qu'il désigne. « Puzzle dont les morceaux sont agencés à la demande du lecteur », ce document numérique est issu d'un « nouveau processus de modernisation », où le support (« vu »), le contenu (« lu »), et la visée communicationnelle (« su ») sont abordés de façon distincte, en opposition à la conception traditionnelle du document vu comme indissociable de l'information¹².

Dans un article qui a fait date sur le concept de « document numérique », Dominique Cotte¹³ interroge pourtant la prétendue dématérialisation¹⁴ du document, et avec elle le rôle de la technique dans la fabrication des signes et des supports de communication. Il montre ainsi les permanences des caractéristiques dudit document, et ses métamorphoses bien plus complexes que ne le laissent entendre les « discours technologiques¹⁵ ». Le chercheur démontre combien le document loin d'être « un donné » est au contraire « le produit d'une construction », objet permettant « la relation entre les hommes »¹⁶.

Cette conception est celle de ce dossier, attaché moins à s'intéresser au document comme objet en tant que tel que comme « document en train de se faire¹⁷ ». En ce sens, les recherches menées par Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier sont d'une importance capitale pour nous rappeler combien le texte numérique et l'espace dans lequel il se situe sont caractérisés par une matérialité. Celle-ci, même si elle est souvent éludée notamment par les concepteurs, qui également par ce truchement nient les médiations à l'œuvre, est extrêmement forte, à travers les formats, les formes culturelles, les gestes et la corporéité engagée dans l'action face au dispositif technique, au document, et l'orientation que cet espace suppose¹⁸. Rendre compte des modes de circulation des connaissances sous l'angle de leur matérialité, et plus largement suivre la « dialectique entre la dimension matérielle et sémiotique des objets de médiation et la dimension culturelle et anthropologique des façons de faire¹⁹ », est un défi pour les chercheurs travaillant sur le document, co-construit communicationnel entre

12. Roger T. Pédaque, « Document : forme, signe et médium, les re-formulations du numérique », *Working Paper*, 8 juillet 2003, 26 p. Disponible sur : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511/document

13. À l'occasion de cette citation, mais plus largement de ce dossier, hommage est rendu à Dominique Cotte (1956-2017), chercheur aux travaux inestimables sur le document et la valorisation de l'information numérique et des connaissances, que j'ai eu la chance d'avoir comme enseignant lors de mes études au sein de l'UFR IDIST à l'université de Lille III.

14. Pascal Robert, « Critique de la dématérialisation », *Communication & Langages*, 140, 2004, p. 55-68.

15. Yves Jeanneret, *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*, Lille, Septentrion, 2011/2000, 198 p.

16. Dominique Cotte, « Le concept de document « numérique » », *Communication & Langages*, 140, 2004, p. 31-41.

17. *Ibid.*, p. 36.

18. Emmanuël Souchier, « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale », *Communication & Langages*, 154, 2007, p. 23-38. Yves Jeanneret, « Forme, pratique et pouvoir : réflexions sur le cas de l'écriture », *Sciences de la société*, 63, 2004, p. 41-55. Yves Jeanneret, « Usages de l'usage, figures de la médiatisation », *Communication & Langages*, 151, 2007, p. 3-19.

19. Yves Jeanneret, « Les relations entre médiation et usage dans les recherches en information-communication », *Colloque Médiations et usages des savoirs et de l'information : Un dialogue France-Brazil*, Rio de Janeiro, 4-7 novembre 2009, p. 37-59.

acteurs, porteur d'une énonciation éditoriale qui est à la fois marque de pouvoirs et de négociations de sens.

QU'EST-CE QUE « FAIRE SOCIÉTÉ » PAR ET AUTOUR DU DOCUMENT AUJOURD'HUI ?

N'oublions jamais que la documentation est née d'une idéologie humaniste fondée sur le partage du savoir entre tous les hommes dans un objectif de paix, mais aussi pour gérer la diversité exponentielle des documents. Ainsi agir par le document, autour de lui et sur lui est un acte profondément communicationnel et social, inscrit dans une dimension politique forte : c'est trouver place dans un espace social, contribuer au développement de cet espace social par son engagement dans un collectif.

Les discussions et querelles contemporaines autour de la forme du document et des dispositifs éditoriaux de la science dite « ouverte », mais aussi des « humanités numériques »²⁰ sont emblématiques du projet politique dont est fondamentalement porteur le document. Celui-ci reflète une conception du savoir tel qu'il est véhiculé et partagé – ou non – dans la société, et nombreuses sont les prédictions d'une fissure dans les procédures classiques de l'évaluation et/ou de la diffusion des savoirs scientifiques à travers de nouvelles formes documentaires. Pourtant ces promesses semblent questionnées par les réalités sociales, l'organisation sociale de la production scientifique n'étant en somme pas si fortement bouleversée par ces dispositifs éditoriaux émergents, car ce sont avant tout les mécanismes de pouvoir et de reconnaissance qui prédominent sur les considérations éditoriales²¹.

Pour autant, que les promesses techniques s'incarnent ou non dans des réalités sociales, c'est la puissance du questionnement politique que cristallisent le document, son élaboration, sa diffusion, comme son appropriation, qui nous frappe ici. « Faire société » par et autour du document aujourd'hui, c'est (re)poser des questions fondamentales : quelle société voulons-nous ? Quelle conception des savoirs et avec eux des droits humains, dont celui de l'accès à la connaissance, défendons-nous ? Quelles médiations sommes-nous prêt·es à concevoir pour faire œuvre commune dans une société menacée par l'éparpillement des connaissances comme des collectifs ?

20. Un débat passionnant mérite d'être tenu dans la communauté notamment scientifique à propos des humanités numériques. On renverra le lecteur à cet ouvrage de synthèse proposé par Olivier Le Deuff, *Le Temps des humanités digitales : La mutation des sciences humaines et sociales*, FYP Éditions, 175 p. Ainsi qu'au numéro 19 de la revue *Variations*, qui a consacré en 2016 un dossier, dirigé par Fabien Granjon, intitulé « Critique des humanités numériques ».

21. Joachim Schöpfel, « Enjeux actuels de la communication scientifique », *Les Cahiers du numérique*, vol. 5, 2009, p. 9-14 ; Dominique Cotte, « Économies scripturaires, formes documentaires et autorité. Réflexions et esquisse d'analyse des architectes de la "science ouverte" », *Communication & Langages*, 192, 2017, p. 118.

SOCIABILITÉS ET SOCIALISATIONS DOCUMENTAIRES

Ce numéro s'inscrit plus largement dans une approche sociale des dispositifs de médiations sociales, visant à comprendre comment l'activité et les pratiques informationnelles sont sous-tendues par des processus de sociabilités et de socialisations à l'œuvre.

Nous cherchons à mettre en lumière les liens entre document et rapports sociaux, considérant ce dernier comme élément vecteur de sociabilités, de socialisations et structuration forte d'identité des acteurs : autour du document on négocie, on s'accorde – ou non – sur des démarches, des procédures, mais aussi plus largement une vision du monde. Le document est alors au sens propre du terme un média, qui à la fois est en amont pré-programmé pour des types d'utilisation et d'interaction, et en aval induit des sociabilités, du travail au sens générique du terme. Par le cadre sociotechnique dans lequel il s'inscrit²², les formes d'énonciation éditoriale qu'il implique²³, et les formats de connaissance qu'il engendre²⁴, le document, vu comme un dispositif, se trouve être générateur de sociabilités tout autant que de socialisations, deux processus qui parallèlement permettent aux acteurs de prendre en main ces dispositifs, voire de configurer l'activité informationnelle qui est la leur selon leurs besoins et leurs projets, faisant de ces dispositifs info-communicationnels des espaces « où produire (leur) vouloir²⁵ ».

DES SOCIABILITÉS AUX SOCIALISATIONS

Convoquer dans un tel dossier de *Communication & Langages* les concepts de sociabilités et de socialisations pour travailler le document au prisme de cette dialectique impose de définir ces termes. Une définition que l'on sait complexe, et qui sera nécessairement ici le fruit d'un choix d'ancrage.

Nous n'ignorons pas en effet que l'acception du terme « sociabilité » est dépendante du contexte géographique et culturel déterminé. En France, l'usage du terme, admis dans le dictionnaire de l'Académie Française en 1798, se décline selon deux niveaux : un premier désignant l'aptitude générale des êtres humains à vivre en société, un second se situant à un niveau psychologique faisant état d'une capacité individuelle à fréquenter autrui dans des conditions optimales²⁶. Ce dernier niveau correspond peu ou prou à ce que Georg Simmel nomme *Geselligkeit* en 1910, suggérant une forme de relation sociale qui se déploie dans

22. Patrice Flichy, *L'Innovation technique : récents développements en sciences sociales : vers une nouvelle théorie de l'innovation*, La Découverte, 2003/1995, 250 p.

23. Emmanuël Souchier, « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale », *Communication & Langages*, 154, 2007, p. 23-38.

24. Franc Morandi, « Classer et « encyclopédier » aujourd'hui : la reconfiguration des formats de connaissance », *Hermès*, 66, 2013, p. 145-151.

25. Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien. I : Arts de faire*, Gallimard, 2004/1980, 349 p.

26. Carole-Anne Rivière, « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *Réseaux*, 123, 2004, p. 207-231.

un sentiment de bien-être individuel et collectif, libérée de toute contrainte²⁷. Cette thèse va influencer la conceptualisation de la notion de sociabilité dans le champ sociologique, à tel point que d'aucuns construiront cette notion sur une opposition privé/professionnel, associant l'idée de sociabilité à tout espace de rencontre non contraint professionnellement²⁸. Bien évidemment les tenants de la pensée Bourdieusienne ne cessent alors de questionner le caractère effectivement libre de l'élection de partenaires dans la relation sociale et opposent la notion de « capital social » à cette vision non contrainte du lien social.

Précisément, au sein de ce débat, par « sociabilités » nous entendons dans ce dossier l'entretien de liens forts ou faibles, effectuant par la même occasion un lien avec le capital social de chacun. De manière générale, le processus de sociabilité consacre l'être humain comme un être social, voué à la communication, qui développe une vie relationnelle, faite donc de liens caractérisés comme forts ou faibles. Traditionnellement, on distingue la sociabilité dite *directe*, qui renvoie aux actes de communication ayant lieu en face à face, et la sociabilité qualifiée de *médiatisée*, qui désigne les actes de communication ayant lieu par l'intermédiaire d'un dispositif technique : cette distinction, si elle facilite la compréhension des situations de communication, est à notre sens peu opérationnelle lorsque sont prises en considération les pratiques sociales informationnelles des acteurs, lesquels au gré de l'exploitation de dispositifs info-communicationnels sont engagés simultanément dans des réseaux interpersonnels présents ou distanciels²⁹. L'individu compris comme être social appartient à des réseaux d'échanges par lesquels la pratique se nourrit, se ré-agence, s'enrichit. La vie relationnelle des acteurs s'organise ainsi à la faveur des dispositifs info-communicationnels et autour d'eux selon des logiques complexes et multiples.

Si la sociabilité documentaire permet d'exprimer des liens sociaux créés et entretenus par les acteurs à la faveur d'un document en circulation dans une situation donnée, la socialisation constitue selon nous une notion permettant de considérer la part active de la structure, du système d'intention et de valeurs, dans lesquels s'inscrit l'activité. Cette focale sur la socialisation documentaire se justifie d'autant plus à l'heure où les recherches d'information sont volontiers collaboratives, que ce soit dans le cadre académique, scolaire, ou dans le cadre personnel, et où les enjeux de sociabilité et de socialisation apparaissent forts à travers cette activité informationnelle vécue collectivement³⁰. Parler de « socialisation » suppose ainsi de comprendre une forme d'incorporation, voire même

27. Georg Simmel, *Sociologie et épistémologie*, Puf, 1981, 239 p.

28. Catherine Paradeise, « Sociabilité et culture de classe », *Revue française de sociologie*, 21, 1980, p. 571-597

29. Valérie Beaudoin, « Les dynamiques des sociabilités », dans *L'Évolution des cultures numériques : De la mutation du lien social à l'organisation du travail*, FYP Éditions, 2009, p. 21-28. Anne Cordier, *Grandir connectés : Les adolescents et la recherche d'information*, C & F Éditions, 2015, 303 p. Claire Balleys, *Grandir entre adolescents : à l'école et sur internet*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2015, 140 p. Danah boyd, *C'est compliqué : Les vies numériques des adolescents*, C & F Éditions, 2016, 431 p.

30. Jérôme Dinet, Robin Vivian, Brigitte Simonnot, « La recherche collaborative d'information sur internet : impact de l'affinité entre les jeunes collaborateurs », *Journal d'interaction personne système*, 2, 2011, p. 1-19. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01059080v1>

parfois de conditionnement : un processus essentiel à étudier en interactions pour mettre au jour les conditions sociales complexes de la socialisation³¹ car « présence ne signifie pas forcément effet socialisateur³² ». Dans tous les cas, la socialisation intègre la dimension de la conformité au monde social de référence et d’affichage social, et à un groupe de sociabilités. Il n’en faut pas moins prendre garde à penser la complexité de ce monde de référence qui peut être le monde social de référence, auquel l’acteur appartient en fonction de son histoire sociale personnelle, mais aussi le monde social de référence auquel ce même acteur aspire, souhaite accéder³³. La socialisation résulte d’une volonté qui émane d’un système, de rendre conforme à ses valeurs et ses modes d’organisation et de régulation. C’est l’institution ou l’instance, au sens large, qui va vers l’acteur ; une construction s’opère dans l’interaction car il y a bien nécessité d’un engagement – ou tout au moins d’un consentement – de la part de l’acteur dans le processus de socialisation. La socialisation est ainsi l’apprentissage tout autant de comportements et d’habitudes que du système de pensée dans lequel ces comportements et ces habitudes prennent leur sens et leur valeur. Si l’on a tendance à penser l’individu pris dans un processus de socialisation davantage subi que conscientisé, la socialisation nécessite néanmoins que l’individu adhère au sens dans lequel s’ancrent comportements et habitudes. Il convient donc dans les études convoquant cette notion d’être attentif au « sens des situations », celles-ci révélant le déclenchement d’habitudes incorporées, engageant l’acteur dans l’action présente, liée à des schémas d’expérience convoqués³⁴. Le lecteur et la lectrice attentifs auront remarqué que nous employons volontiers au pluriel lorsque nous le prenons à notre compte le terme de « socialisations ». Particulièrement complexes, ces processus sont multiples, ce qui enjoint à les penser au pluriel, mais aussi à clarifier l’acception choisie pour les évoquer. Quoi qu’il en soit, si d’aucun-es, dans une conception conflictuelle de la société et des interactions³⁵, voient dans la socialisation une programmation de l’individu permettant sa domination, nous enjoignons à dépasser cette vision de la socialisation comme un simple processus de mise en conformité des acteurs. En réalité, la socialisation suppose que ces acteurs acquièrent une capacité d’adaptation à un environnement multiple, et plus encore développent une « réflexivité », autrement dit une capacité d’individualisation et d’autonomie³⁶.

31. Bernard Lahire, *L’Homme pluriel : Les ressorts de l’action*, Hachette Littératures, 2007/1998, 392 p.

32. Muriel Darmon, *La Socialisation*, Armand Colin, 2010, 127 p.

33. Anne Cordier, « Saisir l’environnement numérique des individus par l’historicité de l’expérience informationnelle », *18^e Colloque international sur le document numérique (CIDE)*, Montpellier (France), 18-20 novembre 2015.

34. Bernard Lahire, *L’Homme pluriel : Les ressorts de l’action*, Hachette Littératures, 2007/1998, 392 p.

35. Christine Jaminon, « Processus d’affiliation : Analyse d’une population de personnes sans emploi ayant transité par un dispositif d’insertion », thèse de doctorat en sociologie, Université catholique de Louvain, 2002.

36. Claude Dubar, *La Socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, 2015/1991, 256 p.

UN ESPACE SOCIAL DE CO-CRÉATION DE SENS, POUR SOI ET POUR AUTRUI

En définissant le document comme un « objet de référence, objet intermédiaire, support informationnel et communicationnel, support collecté, conservé, diffusé, traité par des citoyens, des organismes, des institutions et des professionnels », Caroline Courbières et Gérard Régimbeau inscrivent d'emblée celui-ci dans une problématique collective voire même sociale, au carrefour d'intentions multiples³⁷. Le document est le matériau à partir duquel de nombreuses pratiques notamment professionnelles s'organisent, et en ce sens les liens entre document, gestes (professionnels), et socialisations méritent d'être explorés, ce que propose ce dossier de *Communication & Langages*.

Dans un article publié de façon posthume au sein de la revue *Les Enjeux de l'information et de la communication*, Dominique Cotte s'interroge sur ce que les transformations du document induisent comme changement quant aux pratiques professionnelles qui lui sont liées (documentation journalistique, en organisation, gestion de l'archive), et regrette que la mesure des mutations ne soit finalement pas prise par les champs professionnels concernés : ainsi en est-il selon lui des professionnels de la documentation qui continuent d'évoquer la « chaîne documentaire » (définition sur le site de l'ADBS, reprise sur le site de l'ENSSIB), négligeant les dimensions d'ouverture et de plasticité du document³⁸, mais aussi les phases de production du document qui ne relèvent pas ou plus du professionnel de l'information. On assiste aujourd'hui, conclut-il, à une véritable « documentarisation des pratiques professionnelles³⁹ ».

Mesurant combien l'activité d'information intègre pleinement l'activité professionnelle aujourd'hui, mobilisant des compétences individuelles et sociales ainsi que des stratégies d'acteurs par le biais de négociations, confrontations et compromis⁴⁰, Brigitte Guyot défend une approche informationnelle dans les organisations. Cette approche, qui valorise une entrée par l'activité d'information, permet de saisir la place du document dans les organisations à travers des acteurs qui formatent l'information et s'en saisissent dans la sphère professionnelle⁴¹. La notion de « document en action » au sein de l'organisation apparaît ainsi susceptible de favoriser un regard dialectique sur les stratégies conjointement individuelles et collectives adoptées par les acteurs en appui sur le document⁴². Une

37. Caroline Courbières, Gérard Régimbeau, « Introduction » du dossier « Dimensions sociales du document », *Sciences de la Société*, 68, 2006, p. 3-09.

38. Dominique Cotte, « Le concept de "document numérique" », *Communication & Langages*, 140, 2004, p. 31-41.

39. Dominique Cotte, « La « fabrique du document » à l'assaut des métiers », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 20 mars 2018. Disponible sur : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017-dossier/01-Cotte/index.html>

40. Brigitte Guyot, « Une activité de travail méconnue : l'activité d'information », *Colloque ICUST*, 2002. Disponible sur : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000095/document

41. Brigitte Guyot, « Éléments pour une approche informationnelle dans les organisations », *Sciences de la Société*, 63, 2004. Disponible sur : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001094/document

42. Le document en action ou document pour l'action est défini par Brigitte Guyot et Sylvie Dalbin comme un élément « produit, utilisé, géré par les acteurs pour guider, soutenir, produire, contraindre l'action collective ou individuelle » ; il soutient l'action, la mise en action, de l'individu (Sylvie Dalbin, Brigitte Guyot, « Documents en action dans une organisation : des négociations à plusieurs voix », *Études de Communication*, 30, 2007, p. 55-70).

recherche portant sur l'analyse du carnet de bord dans le cadre du dispositif TPE (Travaux Personnels Encadrés) en organisation scolaire nous a permis de montrer combien ce document alors constitué est bien plus qu'une trace de l'activité : il est un document pour se comprendre et pour se (re)connaître comme acteur dans et de l'organisation, moyen de transaction communicationnelle, document stratégique devenant même un « document-messenger » à destination de l'organisation elle-même⁴³. Le monde professionnel mobilise de plus en plus des compétences informationnelles, et à travers elles une maîtrise des modalités d'accès au document, de son appropriation et de sa (re)diffusion. On observe des formats de rôles et de manières de faire avec l'information et le document, l'utilisation de dispositifs techniques qui structurent l'information, la réalisation de documents émis et échangés. La mobilisation de compétences informationnelles est quotidienne, allant de la veille au traitement du document, en passant par sa capitalisation et son partage au sein de la communauté professionnelle⁴⁴. De façon générale, les pratiques informationnelles professionnelles participent à la socialisation de l'information entre pairs *via* une appréhension partagée du document, et favorisent le partage des savoirs entre acteurs d'une même communauté professionnelle.

Mais le document est aussi, dans le monde professionnel, un lieu de pouvoir à travers lequel est instituée une posture d'autorité, incontestablement, c'est une « forme chargée d'autorité et jouant à ce titre un rôle performatif important dans la configuration sociale de l'activité concernée⁴⁵ ». La socialisation documentaire opère ainsi également par la production de formes documentaires qui prennent une dimension canonique, imposant des conceptions caractéristiques des activités professionnelles, au point parfois d'être revendiquées comme emblématiques de l'activité désignée : l'on peut penser à l'exemple de l'article scientifique, pris par Dominique Cotte, mais aussi aux documents érigés en norme sociale au sein du monde scolaire ou de l'entreprise, tels que le carnet de bord précédemment cité ou encore le document technique pour les professionnels du chantier, qui sera évoqué dans notre dossier.

DES CONTRIBUTIONS POUR APPROCHER SOCIALEMENT LE DOCUMENT

Et si l'on s'intéressait au document comme espace d'échanges de sociabilités, objet qui fédère autour de normes d'énonciation, lieu de médiation des identités et des professionnalités, des modes d'appartenance à une organisation ou un groupe/réseau d'acteurs ?

43. Anne Cordier, Vincent Liquète, « La translittératie, un facteur de réagencement de l'organisation scolaire ? », *19^e Colloque bilatéral franco-roumain en Sciences de l'information et de la communication*, Bucarest (Roumanie), 14-16 mars 2013. Disponible sur : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01066402/document

44. Anne Lehmann, Patrick Fraysse, Vincent Liquète, « Modes de représentation et de circulation de "l'information verte" : Le cas de l'architecture », *L'Organisation des connaissances : Dynamisme et stabilité*, Hermès, 2012, p. 367-379.

45. Dominique Cotte, « Économies scripturaires, formes documentaires et autorité. Réflexions et esquisse d'analyse des architectes de la "science ouverte" », *Communication & Langages*, 192, 2017, p. 118.

C'est mê-es par cette question que nous avons choisi pour ce numéro de ne pas focaliser comme cela est souvent fait de nos jours sur la manière dont le dispositif conditionne les comportements et pratiques des usagers ni sur l'analyse de ces dispositifs documentaires en tant que révélateurs de modes de gouvernement ou de gouvernance. Nous avons voulu considérer et favoriser une réflexion sur les processus de sociabilités qui se déploient à la faveur de l'utilisation ou de l'exploitation du document, ce tout en tentant d'analyser en lien la structuration socialisatrice à l'œuvre chez les acteurs utilisateurs de ces mêmes dispositifs. Ce qui engage un questionnement épistémologique et méthodologique pour les contributeur-ices : comment analyser les marques d'énonciation éditoriale dont est porteur le document tout au long de son processus d'appropriation par le ou plutôt les usagers ?

Ce questionnement est essentiel tant pour le champ de l'organisation des connaissances que pour celui de l'éducation au/par le document (domaine particulièrement des cultures de l'information), soucieux de favoriser une appropriation sociale de l'information et du document à travers des environnements multiples et des situations structurantes. Un questionnement qui a invité au cœur des contributions les autrices et auteurs à interroger les méthodologies d'investigation du document, des pratiques d'acteurs dans, autour et par le document, ainsi que les traces et marques de l'énonciation éditoriale au sein de ce dispositif.

Mettons donc en doute nos certitudes épistémologiques en menant un travail d'exploration invitant à saisir les enjeux pour les SIC de s'emparer du document comme élément fondamental de l'interdiscipline, notamment pour étudier les sociétés et les organisations traversées par des processus informationnels et communicationnels. Les textes du présent dossier constituent, chacun à leur manière, un plaidoyer pour une affirmation de la légitimité scientifique d'une discipline affirmant comme objet central de sa définition le document et les pratiques documentaires.

Pour introduire la réflexion, cet effort de mise en perspective et de compréhension des enjeux contemporains est mené par Manuel Zacklad, qui s'appuie notamment sur l'approche ternaire de l'information proposée par Michael Buckland pour amener à dépasser les conceptions par trop simplistes du design de l'information numérique. Plus précisément, Manuel Zacklad adopte sur le document un point de vue qui permet de rendre compte des mutations des formes de socialités, allant de l'organisation de l'activité et du travail de petits collectifs à la construction des opinions politiques au niveau sociétal. Dans cette perspective le document est vu comme un dispositif transactionnel, saisissant les interrelations entre idées, collectifs et institutions. Du livre aux réseaux sociaux numériques, l'auteur propose d'analyser notamment la division du travail de design de l'information numérique, montrant qu'à travers elle la médiation documentaire s'appuie sur les processus de textualisation, d'auctorialisation et de documentarisation.

Les organisations documentaires numériques offrent un questionnement aussi prégnant sur la problématique de ladite *rupture* tant épistémologique que pragmatique. Soucieuses de s'inscrire dans les pas de Dominique Cotte en se faisant

le relais de ses analyses, Marie Després-Lonnet et Béatrice Micheau rappellent à leur tour que la « question numérique » ne doit pas occulter les épistémologies fondatrices du document ni les configurations documentaires en réagencement. À travers l'exemple du projet *Doremus* visant à modéliser, convertir et publier les données issues de catalogues musicaux, les deux chercheuses font la démonstration éclairante de la permanence d'une matérialité tout autant que de la modification de formes qui influent sur les pratiques sociales. C'est notre rapport documenté au monde qui est ici mis en lumière, le document comme désignation de conceptions et de pratiques participant à la construction de notre patrimoine culturel.

Évoquant avec force un « régime de matérialité numérique », et cherchant à saisir les processus documentaires à l'œuvre dans la communication numérique, Julia Bonaccorsi promeut quant à elle une perspective dialogique interdisciplinaire, pour réfléchir le document à la fois comme processus et comme poétique. À travers une exploration sémio-discursive de la campagne de documentation photographique des « mobiliers urbains anti-SDF » à partir du hashtag #SoyonsHumains (Fondation Abbé Pierre – Emmaüs Solidarité, décembre 2017), elle rend compte du sens social du document dans la mise en discours et en visibilité de la « cause de l'autre », le projet documentaire accédant ici au statut de médiation politique.

Quittant le terrain culturel et politique, c'est le terrain professionnel que la suite du dossier amène à investir. Dans une entreprise de saisie du document au prisme de l'approche sociale de l'information, Vincent Liquète et Anne Lehmans s'interrogent sur les définitions dites conventionnelles et historiques du document telles que posées par les Sciences de l'information et de la communication. L'investigation dans des contextes aussi variés que la salle de classe, l'atelier ou encore les espaces professionnels, témoigne selon eux de l'avènement d'une « fluidité documentaire ». Ce constat est à leurs yeux porteur de pistes pour enrichir les définitions actuelles du document, entre instabilité et restructuration du domaine, mais aussi pour inciter les professionnels à repenser leur rôle dans les organisations.

Ce regard sur les pratiques sociales professionnelles est partagé par Angèle Stalder, qui offre ici une contribution centrée sur le document technique, vu dans une perspective anthropologique comme médiation symbolique du fait technique, connaissant des reconfigurations d'envergure lors du passage du bureau au chantier. La centration ethnographique sur une communauté professionnelle observée en situation permet à la chercheuse de déceler des littéracies, institutionnelle et vernaculaire, qui émergent à travers les pratiques sociales des acteurs, sans cesse en négociation avec une forme de normativité, selon les modes de coordination à l'œuvre. La socialisation professionnelle est fortement interrogée par le document technique dans l'organisation, et plus encore par une nouvelle communication médiatée, le BIM, qui fait son entrée dans le monde du chantier.

Ce dossier vous invite ainsi à une pause dans l'émerveillement des flux pour mettre à distance les discours d'accompagnement et interroger, au moyen

d'investigations précises et minutieuses, le sens des pratiques d'acteurs, les interrelations entre document et médiations des savoirs, que ce soit par ledit numérique ou non, ainsi que les ancrages conceptuels et méthodologiques susceptibles d'être mobilisés dans une telle entreprise, rendant justice à la profonde vivacité contemporaine de la question documentaire.

ANNE CORDIER

Bibliographie

- Balleys Claire, *Grandir entre adolescents : à l'école et sur internet*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2015.
- Beaudoin Valérie, « Les dynamiques des sociabilités », in Licoppe Chr. (dir.), *L'Évolution des cultures numériques : De la mutation du lien social à l'organisation du travail*, FYP Éditions, 2009, p. 21-28.
- Béguin Annette, « Information, Communication et Anthropologie des savoirs », *REC IIS*, vol. 3, 3, septembre 2009.
- Boyd danah, *C'est compliqué : Les vies numériques des adolescents*, C & F Éditions, 2016.
- Briet Suzanne, *Qu'est-ce que la documentation ?*, Paris, Éditions Documentaires industrielles et techniques, 1951.
- Buckland Michael K., « What is a "document" ? », *Journal of the American Society for Information Science*, 48(9), 1997, p. 804-809.
- Certeau Michel de, *L'Invention du quotidien. I : Arts de faire*, Gallimard, 2004/1980.
- Cordier Anne, « Saisir l'environnement numérique des individus par l'historicité de l'expérience informationnelle », *18^e Colloque international sur le document numérique (CIDE)*, Montpellier (France), 18-20 novembre 2015.
- Cordier Anne, *Grandir connectés : Les adolescents et la recherche d'information*, C & F Éditions, 2015.
- Cordier Anne, Liquète Vincent, « La translittératie, un facteur de réagencement de l'organisation scolaire ? », *19^e Colloque bilatéral franco-roumain en Sciences de l'information et de la communication*, Bucarest (Roumanie), 14-16 mars 2013, disponible en ligne : <https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01066402/document>
- Cordier Anne, Liquète Vincent, *Utopies contemporaines en information-documentation*, Iste Éditions, 2018.
- Cotte Dominique, « Économies scripturaires, formes documentaires et autorité. Réflexions et esquisse d'analyse des architextes de la "science ouverte" », *Communication & Langages*, 192, 2017, p. 118.
- Cotte Dominique, « Économies scripturaires, formes documentaires et autorité. Réflexions et esquisse d'analyse des architextes de la "science ouverte" », *Communication & Langages*, 192, 2017, p. 118.
- Cotte Dominique, « La "fabrique du document" à l'assaut des métiers », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 20 mars 2018, disponible en ligne : <<https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017-dossier/01-Cotte/index.html>>
- Cotte Dominique, « Le concept de document "numérique" », *Communication & Langages*, 140, 2004, p. 31-41.
- Courbières Caroline, Régimbeau Gérard (coord.), « Dimensions sociales du document », *Sciences de la Société*, 68, 2006.
- Couzinet Viviane, *Médiations hybrides : Le documentaliste et le chercheur en Sciences de l'information*, ADBS, 2001.

- Dalbin Sylvie, Guyot Brigitte, « Documents en action dans une organisation : des négociations à plusieurs voix », *Études de communication*, 30, 2007, p. 55-70.
- Darmon Muriel, *La Socialisation*, Armand Colin, 2010.
- Dinet Jérôme, Vivian Robin, Simonnot Brigitte, « La recherche collaborative d'information sur internet : impact de l'affinité entre les jeunes collaborateurs », *Journal d'interaction personne système*, 2, 2011, p. 1-19, disponible en ligne : <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01059080v1>>
- Dubar Claude, *La Socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, 2015/1991.
- Escarpit Robert, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Hachette, 1976.
- Flichy Patrice, *L'Innovation technique : récents développements en sciences sociales : vers une nouvelle théorie de l'innovation*, La Découverte, 2003/1995.
- Galinon-Melenec Béatrice. *L'Homme Trace – Perspectives Anthropologiques des Traces Contemporaines*, Paris, CNRS Éditions, 2011.
- Granjon Fabien (coord.), « Critique des humanités numériques », *Variations*, 19, 2016.
- Guyot Brigitte, « Éléments pour une approche informationnelle dans les organisations », *Sciences de la Société*, 63, 2004, disponible en ligne : <https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001094/document>
- Guyot Brigitte, « Une activité de travail méconnue : l'activité d'information », *Colloque ICUST*, 2002, disponible en ligne : <https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000095/document>
- Guyot Brigitte, *Dynamiques informationnelles dans les organisations*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2006.
- Jaminon Christine, *Processus d'affiliation : Analyse d'une population de personnes sans emploi ayant transité par un dispositif d'insertion*, thèse de doctorat en sociologie, Université catholique de Louvain, 2002.
- Jeanneret Yves, « Forme, pratique et pouvoir : réflexions sur le cas de l'écriture », *Sciences de la société*, 63, 2004, p. 41-55.
- Jeanneret Yves, « Les relations entre médiation et usage dans les recherches en information-communication », *Colloque Médiations et usages des savoirs et de l'information : Un dialogue France-Brésil*, Rio de Janeiro, 4-7 novembre 2009.
- Jeanneret Yves, « Usages de l'usage, figures de la médiatisation », *Communication & Langages*, 151, 2007, p. 3-19.
- Jeanneret Yves, *Penser la trivialité, volume I : La vie triviale des êtres culturels*, Hermès-Lavoisier, 2008.
- Jeanneret Yves, *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*, Lille, Septentrion, 2011/2000.
- Lahire Bernard, *L'Homme pluriel : Les ressorts de l'action*, Hachette Littératures, 2007/1998.
- Le Deuff Olivier, *Le Temps des humanités digitales : La mutation des sciences humaines et sociales*, FYP Éditions.
- Lehmans Anne, Fraysse Patrick, Liquète Vincent, in El Hadi Widad M., « Modes de représentation et de circulation de "l'information verte" : Le cas de l'architecture », *L'Organisation des connaissances : Dynamisme et stabilité*, Hermès-Lavoisier, 2012, p. 367-379.
- Liquète Vincent (dir.), *Cultures de l'information*, Hermès-Les Essentiels, 2014.
- Maury Yolande, Kovacs Susan, « Étudier la part de l'humain dans les savoirs : les Sciences de l'information et de la communication au défi de l'anthropologie des savoirs », *Études de communication*, 42, 2014, p. 15-28, disponible en ligne : <<http://edc.revues.org/5655>>
- Meyriat Jean, « Document, documentation, documentologie », *Schéma et Schématisation*, 14, 1981, p. 51-63.
- Miège Bernard, « 40 ans de recherche en Information – Communication : Acquis et questionnements », *Les Jeux de l'information et de la communication*, 16, 2015, p. 105-113.

- Morandi Franc, « Classer et “encyclopédier” aujourd’hui : la reconfiguration des formats de connaissance », *Hermès*, 66, 2013, p. 145-151.
- Otlet Paul, *Traité de documentation : le livre sur le livre, Théorie et pratique*, Bruxelles, Éditions Mundaneum, 1934.
- Paradeise Catherine, « Sociabilité et culture de classe », *Revue française de sociologie*, 21, 1980, p. 571-597.
- Pédauque Roger T., *Document : forme, signe et médium, les re-formulations du numérique, Working paper*, 8 juillet 2003, disponible sur : <https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511/document>
- Rivière Carole-Anne, « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *Réseaux*, 123, 2004, p. 207-231.
- Robert Pascal, « Critique de la dématérialisation », *Communication & Langages*, 140, 2004, p. 55-68.
- Schöpffel Joachim, « Enjeux actuels de la communication scientifique », *Les Cahiers du numérique*, vol. 5, 2009, p. 9-14.
- Simmel Georg, *Sociologie et épistémologie*, Puf, 1981.
- Souchier Emmanuël, « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale », *Communication & Langages*, 154, 2007, p. 23-38.
- Tricot André, Sahut Gilles, Lemarié Julie, *Le Document : communication et mémoire*, Louvain-la-Neuve, Le Boeck Supérieur, 2016.
- Zacklad Manuel, « Genre de dispositifs de médiation numérique et régimes de documentalité », in Gagnon-Arguin L., Mas S., Maurel D. (dir.), *Les Genres de documents dans les organisations, Analyse théorique et pratique*, Montréal, Presses universitaires du Québec, 2015, p. 145-183.